

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 18 Juin 1889

PARTIE OFFICIELLE

S. M. le Roi Norodom I^{er} a conféré à S. A. S. le Prince Charles III le Grand Cordon de l'Ordre Royal du Cambodge.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III a quitté Monaco jeudi 13 de ce mois à 10 heures du soir, pour se rendre à Marchais par train spécial.

Ce train était composé du salon du Prince, de deux wagons de 1^{re} classe, de deux fourgons sur trucs et de deux fourgons à bagages. La suite du Prince était d'environ quarante personnes.

Son Altesse Sérénissime est arrivée à Marseille vendredi à 5 heures du matin et est descendue à l'hôtel de Noailles où des appartements lui avaient été préparés. Le Prince a quitté Marseille le samedi à 10 heures du soir et est arrivé hôtel de l'Europe à Lyon le dimanche 16 à 8 heures du matin.

Le Prince doit séjourner dans cette ville jusqu'à aujourd'hui 3 heures de l'après-midi.

S. M. le Roi des Belges a conféré à M. le comte Félix Gastaldi, consul de Belgique à Monaco, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Par ordre de Son Altesse Sérénissime, le Musée de Monaco vient de recevoir le très curieux sceau du Prince Honoré II (1610). Ce petit sceau en fer, de forme ovale, dont le plus grand diamètre est de 0,03, porte gravé l'écusson fuselé de Grimaldi, sommé de celui de Landi et Valdetare (armes maternelles d'Honoré II) placé sous la couronne et accoté de deux moines armés, lequel forme, autour de l'écu de Monaco, un orle de six pièces avec les cinq armoiries des fiefs napolitains : Campana, Monteverde, Canossa, Terlizzo, et Garignone.

En même temps, le Prince a daigné faire déposer au Musée : un fragment de brèche osseuse provenant des grottes de Menton et deux amphores romaines trouvées à Vintimille qui avaient été offerts à Son Altesse Sérénissime par M. César German.

Par arrêté en date du 13 juin courant, M. le Maire de Monaco rappelle aux propriétaires et locataires d'écuries dans lesquelles se trouvent des animaux domestiques, qu'ils sont tenus d'en faire opérer le blanchissage à la chaux dans le courant du présent mois de juin.

Les contraventions à cet arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux dispositions de l'ordonnance sur la police générale en date du 6 juin 1887, et du code d'instruction criminelle.

Le 10 juin, lundi de la Pentecôte, ont eu lieu les premières communions au Pensionnat des Dames de Saint-Maur.

A cette cérémonie présidée par Sa Grandeur M^{gr} l'Evêque, on a constaté avec joie les développements que prend chaque année cette remarquable institution, sous l'habile direction de la Supérieure, M^{me} Saint-Ludovic, aidée de ses dignes collaboratrices.

Les parents seuls avaient pu être convoqués ; c'était dans le vrai sens du mot une fête de famille. Très nombreuses les premières communiantes qui occupaient, avec leurs anges, la moitié de la chapelle, et les invités avaient dû refluer jusque dans la cour.

Rien de touchant comme le spectacle de ces jeunes enfants, si bien préparées par leur zélé aumônier, modestes et recueillies, tout occupées de la grande action qu'elles allaient accomplir. Aussi quand M^{gr} l'Evêque, dont la sollicitude pour l'enfance est si entière, a pris la parole pour leur rappeler quels sentiments devaient les animer, l'émotion a été au comble dans l'auditoire, et bien des larmes d'attendrissement et de bonheur ont répondu à ces accents paternels.

Cette émotion s'est renouvelée lorsque Sa Grandeur s'est adressée pour la seconde fois, dans l'après-midi, aux enfants et aux parents, avant d'administrer la Confirmation aux jeunes communiantes. Comme le matin déjà, les anciennes élèves, réunies en ce beau jour aux pensionnaires, ont fait entendre des chants aussi bien choisis que sûrement exécutés.

La cérémonie terminée, Monseigneur a tenu à voir les parents et les enfants dans la grande salle de l'établissement ; il a su donner à tous de sages conseils, trouver pour chacun un mot aimable. C'était vraiment le Pasteur au milieu de son cher troupeau ; une de ces fêtes qui laissent au cœur le souvenir d'une jouissance pure et d'un utile enseignement.

Mardi 11 du courant, à une heure environ de l'après midi, on voyait distinctement un magnifique halo double autour du soleil ; on distinguait parfaitement dans les deux cercles la bande rouge à l'intérieur et la violette à l'extérieur. Le plus grand des deux cercles n'était pas complet, mais l'effet qu'il produisait n'était pas moins beau.

Les halos sont des cercles irisés qui apparaissent parfois autour du soleil et lui sont concentriques. Tantôt le halo est simple, c'est-à-dire formé d'un seul cercle, tantôt il est double, c'est-à-dire formé de deux cercles, comme mardi dernier. Dans les deux cas, la bande rouge est en dedans et la bande violette en dehors, pâle et diffuse. Le demi-diamètre apparent du petit halo est toujours de 23°, celui du grand de 46°.

Longtemps les savants ont été partagés sur l'explication de ce phénomène météorologique. Newton, Descartes, Huyghens, Leslie ont donné sur les halos plusieurs explications, réfutées par les savants modernes. L'hypothèse de Mariotte est la seule admise aujourd'hui. Il attribue ce phénomène à la décomposition de la lumière dans les aiguilles prismatiques de glace qui composent les cirrus. Cette opinion est confirmée par Joung Frauenhofer et par les recherches d'Arago ; ce savant, en effet, a constaté que ces halos brillent

d'une lumière réfractée, et non réfléchi, car elle n'est pas polarisée. De plus, on sait que l'angle constant des cristaux élémentaires de la neige est de 60°, ce qui forme des prismes triangulaires ou hexagones, la déviation produite dans la marche des rayons par de tels prismes s'accorde très sensiblement avec l'angle nécessaire pour donner lieu aux anneaux concentriques, tels qu'on les observe habituellement.

La présence de ces nuages formés de très petits prismes de glace a été constatée par l'aéronaute Duruof, qui a rencontré dans une de ses ascensions un pareil nuage à la hauteur de 3,500 mètres. M. Glaisher, astronome attaché à l'Observatoire de Greenwich, dans une de ses fameuses ascensions qu'il fit avec M. Coxwel, aéronaute de profession, constata l'existence en plein été de nuages entièrement formés d'aiguilles prismatiques de glace sur une épaisseur de quatre kilomètres.

Quant à la cause de la formation des cristaux qui ont donné lieu au halo de mardi dernier, on peut la trouver dans l'abaissement de température occasionnée par les orages survenus ces derniers jours.

La Trinité a été célébrée en grande pompe dans toutes les églises de la Principauté.

A la Cathédrale, on a entendu une artiste amateur, M^{me} X..., qui a dit avec beaucoup de goût l'*O Salutaris* de Lefebure ; à Sainte-Dévote, M^{lle} Clémentine Orenge a chanté le *Credo Herculanum*. M^{gr} l'Evêque donnait dans cette église la Confirmation aux enfants de la paroisse, aussi l'affluence était-elle des plus grandes.

Dimanche dernier avait lieu, à 4 heures, à l'église de Sainte-Dévote, la cérémonie de la Confirmation, précédée de la visite pastorale faite par S. G. M^{gr} l'Evêque de Monaco.

Suivant le rite prescrit en cette circonstance, Sa Grandeur fut reçue solennellement à la porte de l'église par le Clergé et les membres du bureau des Marguilliers. Aux souhaits de bienvenue adressés par M. l'abbé de Pierrefeu, Monseigneur répondit en donnant de justes éloges au zèle actif et fécond du Curé et du Clergé de Sainte-Dévote, aux sentiments religieux des fidèles et au dévouement des Marguilliers de la paroisse. Il a terminé en manifestant l'espérance d'être reçu un jour à la porte d'une église plus vaste, et devenue indispensable dans ce quartier si populeux de la Condamine.

Après la visite, Sa Grandeur procéda à l'interrogation des enfants, à la fin de laquelle, prenant de nouveau la parole, dans une touchante et belle improvisation, le premier Pasteur du Diocèse témoigna aux enfants et aux fidèles sa vive satisfaction pour les progrès religieux réalisés depuis quelques années au sein de la paroisse, en donnant, une fois encore, comme encouragement à la piété de la population, l'espoir de l'érection prochaine de l'église, objet de tous leurs vœux.

La cérémonie fut close par le salut solennel du Très

Saint Sacrement donné par Sa Grandeur, pendant lequel un chœur de jeunes filles et quelques artistes amateurs firent entendre plusieurs morceaux religieux fort bien exécutés; puis, précédée des enfants et suivie par une foule nombreuse, Sa Grandeur fut reconduite processionnellement jusqu'au presbytère de Sainte-Dévote.

Cette belle et imposante cérémonie laissera un profond souvenir au cœur des fidèles de la Condamine, et de cette visite de leur premier Pasteur ils diront ce que disent les Saintes Ecritures du divin fondateur de l'Eglise : *Il a passé en faisant le bien.*

Dimanche dernier, fête de la Trinité, a eu lieu le grand pèlerinage italien au sanctuaire de Laghet. Dès le petit jour, les chemins menant de la Principauté à la Turbie étaient sillonnés de pèlerins venus des villages de la Ligurie. Rien de plus pittoresque comme cette longue procession matinale dans les montagnes qui environnent Monaco.

On évalue à plusieurs milliers le nombre des fidèles qui se sont ce jour-là réunis à Laghet.

Le 13 juin, le yacht anglais *Gladys* est entré dans notre port. Ce bâtiment, qui jauge 16 tonneaux, appartient au capitaine Leslie.

Avant-hier est arrivé le vapeur *Robert-Brown*, avec un chargement de houille pour l'usine à gaz.

19 hommes d'équipage, capitaine Bell, 850 tonneaux, venant de Newcastle.

De la liste des étrangers venus à Monaco la semaine dernière, nous extrayons les noms suivants : le prince Koudascheff, MM. Serge de Narkeloff, russes; Bonnefoy-Sibour, préfet de la Corse; Léon de Baraëski; le comte de Rubiano, de Montpellier, belge; J. de Noth, allemand; etc., etc.

Le catalogue officiel des produits exposés au Pavillon Monégasque à Paris vient de paraître. Le catalogue est précédé d'un rapport très clair et fort bien fait sur la Principauté et les diverses industries qui s'y sont créées.

L'ouvrage forme un joli volume orné de quatre belles planches de phototypie représentant des vues de Monaco, de la Condamine et de Monte Carlo.

La Compagnie P.-L.-M. expérimente, en ce moment, un nouveau système d'éclairage électrique des trains.

Sous chaque wagon est adaptée une caisse contenant deux accumulateurs qui peuvent fournir une lumière d'un pouvoir éclairant égal à celui de cinquante-six bougies, pendant une durée de quatorze heures.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un petit steam-yacht de 8 tonneaux, le *Daisy*, capitaine Smith, appartenant à un anglais, M. Brunsurick, est arrivé à Marseille. Parti le 2 juin de Rouen, il vient d'effectuer un voyage très intéressant par les canaux, de la Seine jusqu'au Rhône. Auparavant il avait traversé la Manche, puisqu'il était venu de Cardiff à Paris, par ses propres moyens. Enfin, il va continuer sa navigation hardie en visitant les côtes d'Italie.

Cannes. — On écrit de cette ville, le 12 juin : Dans la nuit du 11 au 12, le baromètre est descendu de 760 à 758 et un orage violent (pluie et foudre) s'est abattu sur la ville de 2 à 4 heures 1/2. D'après le pluviomètre, il est tombé 22 millimètres 6 de pluie. La foudre est tombée sur plusieurs points avec un bruit formidable; elle a mis le feu à de la paille, à la vacherie Lantès; elle est entrée, par le fil téléphonique, dans une maison du quartier Saint-Nicolas et y a brûlé la tapisserie; enfin, plusieurs poteaux télégraphiques du chemin du Cannet ont été dégradés. Mardi, température maxima, 28 degrés; minima, 14,8.

Menton. — On lit dans les journaux de cette ville : La Société des Bains de Mer de Monaco a fait parvenir à la Société de Saint-Vincent-de-Paul la somme de 200 francs pour l'aider à accomplir les œuvres humanitaires que la dite Société s'efforce d'augmenter chaque jour.

La même Société des Bains a fait parvenir à M. Laurenti,

maire de Menton, la somme de 1,000 francs pour être distribuée au bureau de bienfaisance.

Nous remercions au nom des pauvres la Société des Bains de Mer.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris sans cochers! tel est le titre d'une revue de fin d'année qui a été jouée avec succès après l'Exposition de 1878. Les vaudevillistes de 1889 pourront avec utilité relire ce petit chef-d'œuvre : Paris a été toute une journée « sans cochers »; les tyrans qui siègent sur les fiacres se sont accordés un jour de congé, et les étrangers ont dû aller à pied de l'Exposition à leur hôtel. C'est une gêne pour eux et si la grève générale est décidée le 18, comme il en est question, Paris deviendra inhabitable. On n'a pas fait le Métropolitain; les Compagnies d'omnibus et de tramways n'ont pas pris de mesures tendant à satisfaire les besoins de la circulation; le chemin de fer de ceinture met plus d'une heure pour porter un voyageur de la gare de départ au Champ-de-Mars; les tapissières qui ont rendu de grands services en 1878 sont toutes employées maintenant au transport des habitués des champs de courses, et c'est à peine si quelques-unes errent à des distances assez grandes des principales entrées de l'Exposition.

Les cochers comprennent parfaitement qu'il est difficile de se passer d'eux en ce moment et ils veulent faire la loi au public et aux Compagnies. Depuis plusieurs jours, ils refusaient de « marcher » autrement qu'à la course, choisissaient leurs courses et riaient au nez du client dont la tête ne leur plaisait pas. S'ils voyaient des femmes chargées de paquets ou accompagnées d'enfants, ils essayaient de les rançonner. La police était impuissante à empêcher ces abus. Le résultat était prévu : huit mille cochers se sont concertés et ont déclaré qu'ils ne travailleraient pas si on ne leur accordait pas sept francs par jour *plus les pourboires* pour 12 heures de travail au lieu de 14. Ce qui revient à dire que les cochers entendent gagner plus de quatre cents francs par mois. Naturellement, la Compagnie des Petites Voitures et l'Urbaine ont résisté. Les petits loueurs et des entreprises secondaires ont cédé. De sorte que Paris, pendant vingt-quatre heures, a été obligé d'user de véhicules usés, de chevaux fatigués, de cochers maladroits, qui ne se gênaient pas pour demander trois ou quatre francs pour une course de vingt minutes. Il est juste d'ajouter que ces « maraudeurs » s'exposaient à la colère et aux mauvais traitements de tous les chapeaux de toile cirée en rupture de siège. On renversait leurs voitures, on en dévissait les roues, on coupait les rênes et les harnais des chevaux. Les scènes les plus scandaleuses ont attristé Paris.

Paris ne peut pas rester à la merci de 8,000 cochers se concertant pour faire payer très cher leurs très médiocres services. Je suis certain qu'après quinze jours de diète, les cochers récalcitrants se soumettraient et seraient heureux de reprendre le fouet.

Il y aurait encore un autre moyen d'assurer la circulation dans Paris; ce serait d'installer un peu partout des chemins de fer Decauville.

En tout cas, il faut prendre des mesures énergiques. « Paris sans cochers », c'est drôle pendant six heures, ce serait insupportable pendant six jours.

Les sociétés savantes ont envoyé de toutes parts des délégués à Paris. Un grand nombre de ces délégués se sont rendus au Pavillon de Monaco à l'Exposition. Ils savaient que le Prince Héréditaire de Monaco venait de faire une intéressante communication à l'Académie des Sciences sur les résultats obtenus par son étude des courants de la mer et qu'ils trouveraient au Pavillon de Monaco une exposition à l'appui de cette étude.

S. A. S. le Prince Héréditaire a joint à la note qu'il a remise à l'Académie une carte où sont indiquées les routes suivies par l'*Hirondelle* dans ses divers voyages. On sait que c'est dans l'Océan Atlantique que le Prince a fait ses expériences. Il a fait lancer 1,660 flotteurs sur quatre lignes et dans chaque station différente : 146 sont revenus. Parmi les groupes de flotteurs partis d'une même région dans une direction déterminée, plusieurs ont été recueillis de distance en distance vers le 20° degré de longitude ouest, depuis le 41° degré de latitude nord jusqu'au 50° degré. On en conclut la marche suivante : vers la latitude de 40 degrés, 57 flotteurs ont pris leur chemin vers l'est, ont rencontré la côte Ibérique, se sont ensuite dirigés vers le sud, puis vers le détroit de Gibraltar. Les autres lignes relevées se dirigent vers les côtes de France et celles d'Angleterre; les unes s'infléchissent vers la Bretagne, puis vers le sud de la France; les autres vers le canal de Saint-Georges; les troisièmes vers les côtes d'Irlande et de Norvège.

Ces trois relevés proviennent presque exclusivement du même point de lancement.

En résumé, on constate un mouvement circulaire des eaux autour d'un centre situé au nord des Açores. La direction du *Gulf-Stream* se dirige ensuite vers Terre-Neuve et remonte vers le nord-ouest, puis elle s'infléchit vers le sud en dirigeant une de ses branches vers le nord-est, puis s'infléchissant vers les Canaries et Gibraltar. Ensuite la ligne rejoint les Petites-Antilles remontant vers le nord-ouest.

L'Académie des Sciences a écouté avec une grande attention la communication du Prince Héréditaire. A la suite de cette séance, un journal, dont les renseignements proviennent d'une source autorisée, a annoncé que notre Académie des Sciences avait l'intention de nommer Son Altesse Sérénissime membre correspon-

dant dès qu'il y aurait une place vacante. Ce serait une légitime récompense de son dévouement à la science.

Une cérémonie qui a produit la meilleure impression sur les nombreux étrangers de distinction qui sont en ce moment à Paris a été la remise de la barette par M. le Président de la République aux trois cardinaux français récemment nommés, M^r Richard, M^r Guilbert et M^r Foulon. M. Carnot a tenu à ce que l'ancien cérémonial qui avait été abandonné par M. Jules Grévy fut repris, et ce n'est plus dans les salons, mais à la chapelle de l'Élysée, après l'audition d'une messe, que l'investiture cardinale a été donnée aux trois nouveaux princes de l'Eglise. Ce retour à la tradition religieuse a été fort bien accueilli par l'opinion publique.

L'Exposition commence à attirer les familles royales. Nous avons en ce moment à Paris, LL. AA. RR. les princes Charles et Eugène de Suède et S. A. le grand-duc Pierre de Russie, qui voyage sous le nom de prince de Crabbé. Nous avons eu pour hôtes, pendant plusieurs jours, LL. AA. RR. le prince, la princesse de Galles et leurs enfants. Leurs Altesses Royales sont allées aux courses d'Auteuil, au salon de peinture, dans les principaux théâtres, à l'Exposition et au sommet de la tour Eiffel. Les princes Albert, Victor et Georges ont voulu aller sur la petite plate-forme supérieure à côté du drapeau. Le public français a été très flatté des compliments que Leurs Altesses Royales ont adressés à M. Alphand, à M. Berger, à M. Eiffel et à leurs collaborateurs.

Jeudi a eu lieu à l'hôtel Continental, sous la présidence du général Franklin, commissaire général des Etats-Unis, le banquet offert au commissariat général français par les commissaires étrangers de l'Exposition. MM. Depelley, Janty et Estor y représentaient la Principauté.

Le banquet a été suivi d'une réception très brillante, qui traitait une originalité particulière de l'audition des orchestres étrangers et de la présence d'une garde d'honneur composée des militaires chargés de la garde des sections étrangères. On a remarqué la belle tenue des Gardes d'honneur du Prince de Monaco.

L'espace nous manque pour rendre compte longuement du mouvement mondain qui n'a jamais été plus brillant que cette semaine.

Le Président du Conseil et M^{me} Tirard ont donné au ministère du commerce une des plus belles fêtes officielles de ces dernières années. Au programme : M^{mes} Caron, Krauss, Sibyl Sanderson, Céline Montaland, Muller, de la Comédie-Française; MM. Maurel, Cossira, Dubulle, Diemer, Taffanel, Delsart, etc. Le *Klephite*, la charmante comédie d'Abraham Dreyfus; la *Pensée d'automne*, de Massenet; le *Myrte*, de Delibes; le trio de *Faust*, etc. Plus de trois mille invités assistaient à cette fête splendide.

Il est venu également près de 3,000 personnes à la réception de la comtesse Fernand de la Ferronnays, à l'occasion du contrat de sa petite-fille avec le comte Armand de Gontaut-Biron. Les cadeaux étaient exposés au second étage de l'hôtel, dans l'appartement de la comtesse de la Roche-Aymon. Comme magnificence, comme quantité, c'était un véritable musée. Dans la corbeille se trouvaient les superbes bijoux, les incomparables dentelles ayant appartenu à la duchesse de Montmorency, grand-mère du fiancé. Puis les dons des familles de la Ferronnays, de Gontaut, de la Roche-Aymon, des Cars, ceux des amis parmi lesquels les envois de la princesse de Léon, de la princesse de Sagan, du duc de Vallombreux, de la vicomtesse de Bartard, du comte Charles de Brissac, du prince de Beauffremont, de M^{les} de Courval, de la Rochefoucauld, du baron et de la baronne du Charmel, etc.

Deux *garden-parties* méritent une mention particulière : M^{me} Hochon a donné une très brillante fête de jour dans son hôtel de la rue du Rocher. Dans le jardin se trouvaient deux grands chalets en bois sculpté de l'aspect le plus original. La façade de l'un d'eux est ornée de grandes plaques en faïence bleue et blanche, d'un effet très décoratif. Sur la terrasse de ce chalet, dans l'intérieur duquel était dressé un splendide buffet, se tenait l'orchestre roumain en costume national. L'autre chalet servait de salle de spectacle. On y est entré, après s'être promené dans le jardin, et l'on y a entendu M^{lle} Réjane et M^{me} Grassot, qui ont joué à merveille une fine et spirituelle comédie de Quatrelles : *La Dame de Niort*.

Tout le faubourg Saint-Germain s'était donné rendez-vous à la *garden-party* de la princesse de Sagan, dans son magnifique hôtel de la rue Saint-Dominique. Le magnifique parc de cet hôtel, qui s'étend jusqu'à la rue de Grenelle, offrait un coup d'œil féérique et des orchestres dissimulés dans les bosquets invitaient à la valse. S. A. R. le Prince de Galles et son fils le Prince George ont parcouru les groupes, salués par les personnes présentes.

A citer encore des réceptions chez la comtesse de Pourtalès, chez M^{me} Bartholoni, chez le comte de Chambrun, chez la comtesse de Greffulhe, etc.; des matinées chez la comtesse de Trobiand, la marquise d'Anglesey, la comtesse de Viel-Castel, etc. Comédie chez M^{me} Albert Gillou où l'on a joué une revue en deux tableaux : *Saint-Lazare, tout le monde descend*, conduite par M^{lle} Suzanne Reichemberg, de la Comédie-Française. Raout des plus élégants chez la baronne Caruel de Saint-Martin, où l'on a entendu les lauteurs roumains.

Cette semaine, ont été célébrés :

A Saint-Pierre-de-Chailot, le mariage de M. Courtet d'Arquinvilliers, avec M^{lle} Marie de Casabianca, fille du comte de Casabianca, ancien député, et petite-fille de l'ancien ministre d'Etat;

A la même église, celui de M^{lle} de la Ferronnays, fille

du marquis et de la marquise de la Ferronays, avec le comte de Gontaut-Biron.

C'est le 18 juin que sera célébré, à Saint-Philippe-du-Roule, le mariage de M^{lle} Louise de Vaufréland, avec le baron Baude, fils du baron Baude, ancien ingénieur des ponts et chaussées.

Trois grands mariages prochains ont été affichés hier à la mairie du faubourg Saint-Germain, rue de Grenelle : celui du prince de Poix, avec M^{lle} de Courval, que nous avons annoncé ; ceux du comte de Vibraye, qui épouse M^{lle} de Franqueville de Caudecoste, et du baron Dideot, qui épouse la fille du vicomte de Courtivron.

On annonce également le mariage du vicomte Henri de Castellane, avec M^{lle} Marie-Thérèse O'Tard de Lagrange, et celui de M. Ch. de Parseval, avec M^{lle} Thérèse Gauthier de Charnacé.

Nous terminerons en constatant le succès de la représentation très réussie que vient de donner M. Molier dans son cirque particulier. M. Molier, dont on sait les qualités d'écuyer, a ouvert le spectacle par des exercices de haute école. Puis le peintre Mesplès a joué le *Veau et le Paysagiste*. Un gentilhomme hollandais, M. Van Huysen, a jonglé avec des poids comme on ne l'a jamais vu faire dans aucun cirque.

Deuxième partie : Escrime ancienne, et comme dernier tableau, *les Peaux-rouges parisiens*, pièce *Buffalésque*, tout à fait amusante.

DANGEAU.

CAUSERIE

L'eau joue dans l'économie un rôle multiple : elle sert de véhicule aux principes constituants des humeurs, de dissolvant à une foule de composés nécessaires au fonctionnement de notre corps, de milieu à la plupart des actions chimiques qui se passent dans l'organisme. Aussi entre-t-elle pour près des trois quarts environ dans la composition moyenne du corps. Dans l'acte de la digestion, elle contribue notamment à opérer la fluidification des aliments et, par suite, à faciliter leur absorption ; dans le travail de nutrition générale, elle apporte une certaine proportion de sels minéraux qu'elle tient en dissolution et se charge, en retour, de principes qui ont cessé d'être utiles à l'économie et qui sont destinés à être excrétés : c'est par cette véritable irrigation qu'elle aide le plus à la rénovation moléculaire des tissus et augmente son intensité. On a d'ailleurs sur ce point des expériences très intéressantes. Le physiologiste Bœquer, après avoir constaté quelle était la quantité d'aliments nécessaires pour maintenir sans variations le poids de son corps dans les circonstances ordinaires, continua ce régime, mais en variant la quantité d'eau employée comme boisson. Pendant une semaine, il ne prit journalièrement que 1,260 grammes de ce liquide, et, pendant une autre période de même durée, il en absorba 3,600 par jour. Sous l'influence de cette ingurgitation considérable de liquide, le besoin d'aliments se fit sentir davantage, mais il éprouva de la faiblesse ; le poids de son corps diminua. Les pigeons mangent beaucoup plus quand ils boivent comme d'ordinaire que lorsqu'ils sont privés d'eau.

Dans un mémoire présenté à la Société médicale de Boston, le docteur Weber démontre que l'usage de l'eau à dose suffisante et sans exagération est une très bonne habitude.

D'aucuns prétendent, dit-il, que l'eau, en diminuant l'acidité du suc gastrique, détermine de la gastralgie et rend les digestions difficiles. C'est une erreur, à moins qu'on ne se laisse aller à boire de grands verres d'eau en dehors des repas. Et encore, dans ce cas, c'est une indigestion d'eau qui peut se produire, l'estomac se trouvant impuissant à absorber la masse du liquide ingérée.

En général, nous ne buvons pas assez d'eau, surtout les personnes qui mangent plus que le nécessaire, et le nombre en est grand. Celles-là ont particulièrement besoin de boire de l'eau pour dissoudre et rendre plus facilement absorbable le poids anormal dont elles chargent leur estomac. Le docteur Weber dit avoir vu bien des personnes se plaindre de malaises de toute nature, de congestions de la tête, de constipation opiniâtre, etc. Quelle était l'origine de toutes ces maladies ? Le manque d'eau dans le régime ordinaire. Le médecin américain a conseillé à ses malades d'en augmenter petit à petit la quantité à chaque repas, et ceux-ci ont vu se dissiper tous leurs malaises.

Il résulte de tout ce qui précède que l'ingestion journalière d'une certaine quantité d'eau est indispensable au maintien de la santé. Mais à quelle dose doit-elle être prise ?

Il n'y a, à cet égard, rien d'absolu. Les enfants doivent boire beaucoup plus, proportion gardée, que les adultes, leur nourriture devant être sous forme liquide pour s'accommoder aux facultés digestives de leurs organes. Dans l'adolescence, les mouvements continus et les pertes nombreuses qui se font exigent à la fois et beaucoup d'aliments et beaucoup de boissons. A mesure qu'on arrive à la vieillesse, le besoin de boire devient moins impérieux. L'habitude, du reste, joue un grand rôle à l'égard de ce besoin.

Dans les climats chauds, les pertes continuelles qui se font par les surfaces cutanée et pulmonaire rendent nécessaire, pour réparer ces pertes, l'absorption d'une certaine quantité de liquide ; aussi la sensation de la soif se fait-elle sentir avec une énergie extrême.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de voir ce qui, sous ce rapport, se passe chez les animaux. On estime qu'un chien de haute taille a besoin d'environ 2 litres d'eau par jour, et un cheval de 3 litres et demi.

Dans leur expédition en Abyssinie, les Anglais donnaient aux animaux embarqués les rations suivantes :

Éléphant, 25 gallons ; chameau, 10 ; grands bœufs, 6 ; petits bœufs, 5 ; chevaux, 6 ; mulets, 5. (Le gallon représente environ 4 litres 1/2.)

50,000 gallons d'eau (225,000 litres) furent embarqués pour 20 éléphants et 100 hommes, pendant un voyage dont la durée avait été estimée à deux mois. Cette quantité fut suffisante.

Le docteur Weber croit nécessaire, pour l'homme, trois grands verres au cours de chaque repas. « Un de plus, dit-il, ne gênerait rien. »

Ce n'est pas de l'eau glacée qu'il faut prendre, non certes. Buvez l'eau qui vient de la fontaine voisine ; elle est généralement assez fraîche pour ternir la carafe et pourtant agréable à boire.

En résumé, il importe, en bonne hygiène, de donner aux organes digestifs une certaine quantité de boissons aqueuses, non seulement pour que soit satisfaite cette sensation capricieuse qu'on appelle la soif, mais aussi pour que soit rendu plus facile et plus régulier le fonctionnement de nos organes.

Donc, buvez de l'eau — sans exclure le vin, ce tonique par excellence — vous tous qui tenez à vous bien porter.

BIBLIOGRAPHIE

Le Meuble Empire

Nous extrayons de l'*Annuaire artistique des Collectionneurs*, par M. Ris-Paquot (1), ce chapitre fort intéressant et instructif intitulé : LE MEUBLE SOUS LE PREMIER EMPIRE ; persuadé qu'il plaira à nos lecteurs, nous sommes heureux de leur en offrir la communication.

Il y a dix ans encore, l'esprit fort à qui l'on eût dit que le meuble Empire ferait fureur et serait recherché des plus fins connaisseurs eût souri et eût déversé quelques paroles de mépris sur le goût public, tant était ancrée dans les cerveaux une opinion toute puisée dans des articles superficiels de journaux ou des ouvrages aujourd'hui vieillis, rédigés par des auteurs partiels. Il faut pourtant se rendre à l'évidence et reconnaître l'erreur commise jusque là. Ce mobilier d'acajou moucheté, orné de bronzes resplendissants d'ancienne dorure au mat, d'un fini et d'une forme variée extraordinaires, de soieries superbes, constitue un riche coup d'œil, et ceux qui en douteraient n'auraient qu'à se transporter à Fontainebleau et à Compiègne où plusieurs grands salons ont été respectés dans leur disposition primitive. Mais il va sans dire qu'en style Empire il est nécessaire de bien savoir discerner, et de ne pas confondre le bon grain avec l'ivraie. On peut à cet égard prendre comme base d'appréciation la suivante :

« Tous les meubles Empire à formes lourdes appartiennent à la période de la décadence du style, c'est-à-dire à l'époque de la Restauration, à partir d'environ 1818 à 1820. — Mais les ornements, bronzes, garnitures de cheminée, objets d'art et meubles qui datent de 1797 environ à 1816, — s'ils dépassent la moyenne bourgeoise, — sont dignes d'arrêter l'attention. Les amateurs éclairés n'ont pas tardé à prendre les devants, et, ne tenant pas compte de certains engouements de mode, lesdits amateurs ont toujours fait une place dans leur demeure au style dont le principal créateur est l'illustre Percier. Ces amateurs ont été bien avisés, car ils ont acquis, il y a quinze et vingt ans, ce qu'ils ne retrouveraient pas aujourd'hui à plus de triple somme.

L'effet décoratif qu'obtient l'alliage de l'acajou et du bronze doré n'a jamais revêtu plus de richesse qu'à l'époque du règne de Napoléon I^{er}. La ciselure du bronze surtout n'a jamais été poussée plus loin ni la dorure également. Les meubles de la Régence et de l'ancien régime affectent sans doute des formes légères et gracieuses qui les rendront toujours plus populaires que ceux aux lignes grecques de l'Empire ; mais ils sont aujourd'hui tellement tombés dans le commerce, que si l'on veut former une pièce d'un style sortant du banal, on pense à la Renaissance ou à l'Empire. — Il fut un temps où les bronzes et meubles Empire étaient à ce point délaissés par le gros public que les *Auvergnats*, de Paris, s'amusaient à les dédoré. Ceux-ci ont abandonné la partie depuis que les prix se sont très sensiblement relevés en attendant d'ailleurs qu'ils doublent encore, suivant toutes les prévisions.

Le « Garde-Meuble » lui-même, si riche en objets de cette époque, — ou, pour mieux dire, l'administration de l'Etat dite du « Mobilier National », — sacrifiant au goût public faussé, a fait vendre depuis la guerre, dans la cour du palais de Fontainebleau, au dépôt de la rue des Ecoles, et à l'Ecole militaire, des meubles de style Empire en assez grand nombre, pour la plus grande joie des antiquaires et des amateurs. Plusieurs des choses vendues de cette provenance, font aujourd'hui l'orne-

ment des somptueux intérieurs, soit à Paris, soit en Amérique et en Angleterre. C'est ainsi que l'on trouve parfois dans le commerce des mobiliers ou des pièces détachées avec les marques de la couronne et les initiales des palais impériaux ou royaux. Certaines des belles pièces sorties du Garde-Meuble avaient, il est vrai, été enlevées d'une façon ou d'une autre en 1848 ou depuis ; mais après 1870, et notamment sous l'administration du prédécesseur de M. Williamson, l'Etat a laissé aller inconsciemment à vil prix des objets qu'il n'aurait jamais dû aliéner, lors même qu'ils se trouvaient fatigués ; objets qu'il aurait dû faire réparer, conserver pour les ministères et établissements publics. L'Etat devrait même organiser à l'Union centrale des arts décoratifs plusieurs pièces de style Empire, à titre de document pour les curieux. Outre les mobiliers historiques des palais, placés là dans leurs vrais cadres, l'Etat possède assez de beaux spécimens de meubles en magasin, pour les prêter à l'Union centrale et compléter ainsi une collection qui s'arrête, on se demande pourquoi, au règne de Louis XVI. Ferait-on maintenant de la politique à propos de meubles ? Redouterait-on d'exposer de belles choses, parce qu'elles proviennent d'une époque peu aimée en politique ? — Cette idée nous semble si baroque qu'il est inutile de la prêter à personne. L'art est de toutes les époques et revêt, suivant chacune d'elles, les formes et les attributs qui conviennent à son tempérament propre et à sa tournure d'esprit. Le philosophe voit même un des grands côtés de l'art dans ces modifications changeantes, variées, spirituelles de toutes formes, n'ayant en somme qu'un éternel objectif : le vrai et le beau. Si le beau est atteint, on doit s'incliner, — le reconnaître, — ne pas pour cela bannir ses préférences, mais lui faire une place, car, partout où il se manifeste, le beau est éminemment respectable. — Nous terminerons cet aperçu général en donnant quelques noms des plus habiles praticiens dans l'art décoratif d'alors ; plusieurs de ces noms sont restés méconnus bien à tort.

Les bronziers de premier ordre de l'Empire sont : Thomire, Ledure, Rabiât, Ravrio, Denière, Odier et Biennais, ces deux derniers pour l'orfèvrerie spécialement.

Les décorateurs de la même époque : Laffite, Prudhon, Dubois père, Girodet, Moitte, Sauvage, Parant (1).

Les ébénistes sont : Jacob aîné, les fils de Jacob, Bellengeter et Chapuis, tous cinq fournisseurs de la Cour et des frères de l'Empereur.

Les meilleurs fabricants parisiens de porcelaine décorative et de luxe sont : Dihl, Guérard, Lebon, Dagoty, Desarnod (2).

Les soieries d'ameublement sortaient des manufactures de Lyon, relevées par le premier Consul ; les tapis de pied, de la Savonnerie, située quai de Chaillot, et des fabriques d'Aubusson ; les reps riches, de Tournay et de Neuilly ; les velours frappés, d'Amiens ; les tapisseries pour meubles, de Thionville ; les tapisseries de haute lisse, des Gobelins et de Beauvais. Beaucoup de belles pièces de style Empire, encore plus recherchées à l'étranger qu'en France, sont aujourd'hui en Angleterre, en Russie et surtout en Amérique.

FAITS DIVERS

M. Henry Braine s'élève, dans le *Moniteur Universel*, contre la pêche et la vente des huîtres pendant l'été :

Les amateurs d'huîtres sont dans la joie, dit-il ; un décret paru à l'*Officiel* autorise le transport et la vente en tout temps du précieux bivalve. Auparavant, l'interdiction des huîtres pendant les mois sans R était érigée en principe. Maintenant on a changé tout cela. Erreur hier, vérité aujourd'hui.

Je crois volontiers que le gouvernement a pris l'avis des hygiénistes et des savants compétents qui ont décrié que les huîtres étaient inoffensives pendant les fortes chaleurs.

Néanmoins, j'estime que le lecteur agira sagement en s'abstenant d'huîtres pendant qu'elles pondent, quand elles sont *luiteuses*, comme on dit vulgairement.

Je parle d'ailleurs par expérience :

Il y a quelques années, au mois d'août, j'étudiais au Laboratoire maritime de Concarneau, dont le directeur est M. Georges Pouchet, l'éminent professeur au Muséum. Le sous-directeur était M. Chabry, jeune savant du plus grand avenir, aujourd'hui préparateur à la Faculté des sciences de Lyon.

Un beau jour, après une excursion pélagique dans la baie de la Forêt, au cours de laquelle on avait dragué de superbes huîtres, MM. Pouchet, Chabry, quelques étudiants et moi, nous fûmes invités à dîner à bord du garde-pêche la *Perle*, par l'aimable lieutenant de vaisseau Goëz, aujourd'hui capitaine de frégate.

On mangea les fameuses huîtres. Le soir, nous étions tous plus ou moins indisposés. Et un des étudiants, un colosse, fut horriblement malade pendant trois jours. On aurait cru qu'il avait le choléra. Pendant trois jours et trois nuits, ses camarades le soignèrent avec dévouement, mais il ne put complètement se remettre et fut obligé de retourner dans son pays. D'ailleurs, tous les coquillages sont dangereux à certaines époques. Une fois, presque tout l'équipage de la *Perle* fut indisposé pour avoir mangé des coquilles de Saint-Jacques.

(1) Un beau volume in-8 d'environ 350 pages, quatrième année, 1889-1890 ; à Abbeville, chez l'auteur, 2, rue Saint-Jacques, et à Paris chez H. LAURENS, libraire-éditeur, 6, rue de Tournon. Prix : 6 francs.

(1) On peut encore citer : Fragonard fils, Redouté et Clodion, ce dernier pour les travaux de la seconde partie de sa vie.
(2) Il faut aussi nommer Nast, un des artistes industriels bien connus au commencement du siècle.

Donc, malgré le décret de l'Officiel, ne mangez pas d'huitres au mois d'août.

Deux jeunes velocipédistes viennent de rentrer à Londres, après avoir fait le tour de l'Europe. Débarqués à Calais il y a environ un an, ils ont parcouru la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne, la Russie, la Suède et la Norvège et la Hollande.

On télégraphie de Constantine, au sujet de l'invasion des criquets.

L'extension du fléau a pris des proportions dépassant toutes les prévisions. Cent cinquante mille hommes environ sont disséminés sur les régions infestées et combattent l'invasion. C'est le tiers, peut-être, de ce qu'il faudrait pour lutter partout victorieusement.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables : Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 16 juin 1889

TARRAGONE, b.-g. Charles-René, fr., c. Vensan,	vin.
MARSEILLE, cutter Henri-Camille, fr., c. Dalest,	divers.
SAINT-TROPEZ, b. Vengeur, fr., c. Bosano,	vin.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Jeune-Louis, fr. c. Aune,	id.
ID. b. Quatre-Freres, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID. b. Eclairneur, fr., c. Davin,	id.
CANNES b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Jeune-Baptistin, fr., c. Orizio,	id.
NEWCASTLE, b. Robert-Brown, angl., c. Bell,	houille.

Départs du 10 au 16 juin

MENTON, b.-g. Linda, fr., c. Rey,	sur lest.
ID. b.-g. Charles-René, fr., c. Vensan,	vin.
ID. b.-g. Argentina, ital., c. Vatteone,	vin.
ID. b. Vengeur, fr., c. Bosano,	sur lest.
ID. cutter Henri-Camille, fr., c. Dalest,	divers.
SAINT-TROPEZ, b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferrero,	sur lest.
ID. b. Jeune-Louis, fr., c. Aune,	id.
ID. b. Eclairneur, fr., c. Davin,	id.
CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Jeune-Baptistin, fr., c. Orizio,	id.

CATHÉDRALE DE MONACO

Mercredi 19 juin 1889

3 h. de l'après-midi. — Premières Vêpres de la Fête-Dieu, avec assistance de S. G. M^r l'Evêque.

Judi 20 juin

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU

(Fête de précepte)

10 h. du matin. — Grand'Messe Pontificale.

4 h. du soir. — Vêpres Pontificales, Procession générale en l'honneur du Très Saint Sacrement, présidée par S. G. M^r l'Evêque, avec l'intervention des Autorités et Fonctionnaires de la Principauté.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Sortie de la Cathédrale — Rue du Tribunal — Place du Palais — Eglise Palatine, bénédiction — Reposeur de la Batterie, bénédiction — Rue Basse — Chapelle de la Miséricorde, bénédiction — Rue du Milieu — Rue de l'Eglise — Rue des Briques — Place de la Visitation — Reposeur de la Visitation, bénédiction — Avenues des Pins et de Saint-Martin — Rue de l'Eglise et rentrée à la Cathédrale, où M^r l'Evêque donnera le Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Les fidèles sont priés de rivaliser de zèle pour orner de tentures et de fleurs les rues et les maisons qui se trouvent sur le parcours de la procession.

Dimanche 23 juin

3 h. de l'après-midi. — Sa Grandeur administrera le sacrement de Confirmation aux enfants de la Paroisse de la Cathédrale.

Judi 27 juin

6 heures du soir. — Vêpres, Procession du Très Saint Sacrement, avec assistance de S. G. M^r l'Evêque, Salut.

Dimanche 30 juin

SOLENNITÉ DES APÔTRES SAINT PIERRE ET SAINT PAUL
10 h. du matin. — Grand'Messe, avec assistance Pontificale de M^r l'Evêque.

PAROISSE SAINT-CHARLES

Dimanche 30 juin

A 4 heures du soir, M^r l'Evêque administrera le sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse Saint-Charles. — Procession en l'honneur du Très Saint Sacrement. — Clôture du mois du Cœur Sacré de Jésus et Salut Solennel donné par Sa Grandeur.

Les fidèles sont priés d'ornez de tentures et de fleurs les maisons qui se trouvent sur le parcours de la procession, boulevard et place des Moulins.

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD
LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères elzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1^{re} Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV^e SIÈCLE

Le premier volume, contenant CCLXXX + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment. (Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2^e Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHEL
du XIII^e au XV^e siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3^e Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON
GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE
(1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Méttvier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1889

1 vol. petit in-8°, de 320 pages, cartonné. Prix : 3 fr.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
11	759.9	759.1	758.5	757.5	756.9	21.2	23.8	24.1	21.9	21.3	66	S E fort S O	Un peu nuageux n. orage		
12	57.6	57.8	58.4	58.6	58.7	21.8	21.9	22.6	21.6	20.4	78	S O modéré	Nuageux nuit pluie		
13	58.3	58.3	58.2	58.4	58.6	18.3	21.3	21.8	21.2	18.6	75	S E	Couvert		
14	59.1	58.9	58.2	58.3	58.4	21.1	21.4	21.8	20.6	19.4	73	S E calme	Nuageux		
15	57.7	58.2	58.1	57.6	58.2	20.2	21.5	22.1	20.2	20.2	75	S E, S S O	Un peu nuageux		
16	57.6	58.1	57.8	57.6	57.1	22.2	23.6	21.2	22.2	21.8	78	S E	Nuageux		
17	58.9	58.8	58.6	58.2	57.9	21.8	23.2	23.9	22.8	21.6	80	Calme	Un peu nuageux		
DATES		11	12	13	14	15	16	17							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	25.2	23.2	22.1	22.4	23.3	24.2	24.3						
		Minima	18.9	17.1	15.3	17.4	17.6	18.9	19.8						
											Pluie tombée : 0 ^{mm} 36				

A VENDRE

A MONTE CARLO

HOTEL DES COLONIES

(Immeuble)

S'adresser à M^{me} ERHARD, 9, rue d'Italie, à Nice

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOUILLABAISSE — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES
ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES
SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Exposition Universelle de Paris

A l'occasion de l'Exposition universelle, il sera délivré pour Paris, dans toutes les gares du réseau, à partir du 21 juin jusqu'à la clôture de l'Exposition, des billets d'aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, avec 25 % de réduction, valables savoir :

Pour un parcours de 200 kilomètres ou moins,	4 jours.
Id. de 201 à 300 kilomètres,	6 id.
Id. de 301 à 400 id.	8 id.
Id. de 401 à 500 id.	10 id.
Id. de 501 à 700 id.	12 id.
Id. de 701 à 900 id.	14 id.
Id. supérieur à 980 kilomètres,	15 id.

le jour du départ compris.
La durée de validité de ces billets pourra être prolongée à deux reprises de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement d'un supplément de 10 %.
Ces billets sont admis dans tous les trains express et rapides compris, au même titre que les billets à plein tarif.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

NICE-VENISE (via Ventiniglia)

Valables pendant 30 jours

1^{re} classe, 97 francs; 2^e classe, 69 francs.

Billets délivrés jusqu'au 30 septembre 1889, inclusivement donnant droit d'arrêt dans toutes les gares situées sur le parcours, tant en France qu'en Italie à l'aller et au retour, valables pour tous les trains.

Franchise de bagages de 30 kilog. sur le parcours P.-L.-M. seulement.

On peut se procurer des billets à Nice à la gare et au bureau de ville, place Charles-Albert.

La Chasse illustrée, qui paraît tous les samedis dans le format des grands journaux illustrés, est l'organe autorisé, et unique à Paris, des chasseurs et des pêcheurs. Outre la description des divers modes et engins de chasse et de pêche, on y trouve des études pratiques sur le dressage, l'élevage, le repeuplement; des articles de jurisprudence cynégétique, etc. Des récits de voyages, des romans, des nouvelles, pleins d'intérêt, de nombreuses et magnifiques gravures en font un recueil très littéraire et des plus artistiques.

Prix de l'abonnement : 30 fr. par an, 7 fr. 50 par trimestre. — On s'abonne chez FIRMIN-DIDOT et C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires et directeurs de poste.

On reçoit gratis, sur demande, un numéro spécimen.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889